

EDITO

L'épidémie que nous subissons bouleverse notre quotidien.

Les locaux FNMR, du fait du confinement, sont fermés.

Le bureau et l'équipe administrative tentent du mieux possible de maintenir un lien entre les membres de notre Fédération.

Ce bouleversement concerne aussi notre imprimeur : c'est la raison pour laquelle la FNMR ne pourra pas publier la revue au mois d'avril. Nous n'avons pas encore de visibilité pour celle de mai.

Dans toutes les régions, **les médecins radiologues libéraux font leur possible pour maintenir une présence radiologique** de proximité assurant la continuité de prise en charge des patients, que ce soit pour les urgences, les suivis oncologiques ou de pathologies chroniques.

Le maintien de cette activité, très réduite, est difficile.

La pénurie inadmissible des moyens de protection, liée à un manque coupable d'anticipation des tutelles, nous oblige à d'importantes réorganisations, fermeture de centres excentrés, rotation accélérée des équipes, afin de gérer au mieux les faibles réserves de masques, parcimonieusement alloués par les Agences Régionales de Santé, que nous partageons entre médecins radiologues, manipulateurs et secrétaires.

Cette absence de prise en compte de nos collaborateurs, dans la dotation de masques, est un camouflet à l'encontre de cette profession para médicale, indispensable à la prise en charge des patients et totalement oubliée des tutelles.

Malgré plusieurs courriers au ministère, restés sans réponse, il n'a pas été possible de modifier cet état de fait.

Les réponses « officielles » dont celle du premier ministre hier, lors de son audition à l'Assemblée nationale, ne sont pas acceptables.

Le gouvernement veut maintenir une présence médicale sur le territoire : on ne peut que l'en féliciter mais il faut que nous ayons les moyens de l'assurer et donc de nous protéger et de protéger nos patients.

La CARMF indique avoir reçu 1 177 demandes d'indemnisation de praticiens libéraux, au vendredi 27 mars 2020, dont 779 médecins malades et 398 praticiens vulnérables. Combien en faudra-t-il pour que nous soyons entendus ?

Nous continuerons à faire notre devoir envers nos patients jusqu'au moment où nous ne disposerons plus de ces moyens de protection.

La baisse considérable d'activité (-80% en radiologie conventionnelle) fragilise fortement nos structures sur le plan financier et encore plus les petits cabinets qui assurent le maillage territorial.

Certes, s'il est possible de recourir à l'emprunt garanti par l'état pour passer les deux ou trois prochains mois, les demandes de chômage partiel, autorisées et aidées par l'administration pour les autres acteurs économiques nous sont souvent refusées ou alors rendues très difficile par une administration tatillonne et procédurière.

Nos demandes relayées et appuyées par Avenirspé sont pour le moment, là encore, restées sans réponse.

Tous ces défauts d'organisation devront être pris en compte lorsque, la crise passée, nous retrouverons les représentants de la Caisse d'assurance maladie.

Emmanuel Macron a salué ces « héros en blouse blanche » que nous sommes et a clairement dit que la santé des français devrait être assurée quel qu'en soit le coût. C'est un peu tard.

Les plans d'économie successifs ont mis notre système de santé, secteur libéral comme secteur public, qui était le meilleur du monde, parait-il, à genoux. Nous en payons maintenant le prix.

Lorsque l'épidémie sera passée, **il faudra tout reconstruire et à commencer par ce système de santé.**

Il faut espérer que nos politiciens n'aurent pas la mémoire courte (nous saurons leur rappeler leurs engagements) et qu'ils cesseront de vouloir, en permanence économiser sur la santé des français, au risque de voir se reproduire cette catastrophe.

Nous pouvons être fiers d'être radiologues et fiers de la radiologie libérale française.

Aujourd'hui, encore plus, la fierté est immense de voir l'engagement de toute notre spécialité au service de la santé de nos patients.

Dr Jean-Philippe MASSON
Président de la FNMR